

[La nouvelle géographie prioritaire : le point sur les quartiers entrants et sortants de notre région \(/article/la-nouvelle-geographie-prioritaire-le-point-sur-les-quartiers-entrants-et-sortants-de-notre\)](#)

Chapo

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le [décret \(https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048707389\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048707389) officialisant la nouvelle liste des quartiers prioritaires de la ville (QPV) du territoire métropolitain a été publié au Journal officiel le 28 décembre 2023. La métropole compte désormais 1 362 quartiers prioritaires.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte désormais 145 quartiers en politique de la ville contre 140 précédemment.

14 sont entrés, 7 sont sortis, 2 quartiers politique de la ville de Villeurbanne (Les Buers Nord et Les Buers Sud) ont fusionné pour n'en former qu'un, de même que les 2 QPV de Thiers (Centre ancien et Molles Cizolles) ne forment plus qu'un seul quartier élargi.

7 QPV Sortants

Ain : Pays-de-Gex (2 QPV)

Isère :

- Chavanoz (1 QPV)
- Saint-Marcellin (1 QPV)

Nouveau Rhône : COR-Tarare (1 QPV)

Métropole de Lyon : Neuville-sur-Saône (1 QPV)

Savoie : Grand Lac - Aix-les-Bains (1 QPV)

14 QPV Entrants

Loire :

- Firminy (2 QPV : Layat Bas-Mas ; Firminy Vert)
- Saint-Étienne (3 QPV : Monthieu ; Grand Clos ; Solaure)

Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand (1 QPV : Centre)

Métropole de Lyon :

- Décines-Charpieu (1 QPV : Berthaudière - Sablons - Cornavent)
- Écully (1 QPV : Les Sources - Le Pérollier)
- Lyon 8e (1 QPV : Laënnec)
- Oullins & La Mulatière (1 QPV : Le Roule - Cadière)
- Vénissieux (3 QPV : La Borelle ; Monery ; Les Maronniers)
- Vernaison (1 QPV : Le Péronnet)

Nous notons des ajustements de périmètre pour certains quartiers prioritaires.

La géographie des quartiers prioritaires 2024 est accessible sur la carte interactive depuis le 3 janvier et dans l'atlas des périmètres des QP 2024 sur [sig.gouv.fr](https://sig.ville.gouv.fr/) (<https://sig.ville.gouv.fr/>)

La rubrique Politique de la ville de notre site internet sera mise à jour dans les prochaines semaines.

[À noter aussi, la parution d'une instruction relative à la gouvernance de ces contrats de ville le 4 janvier 2024.](https://www.labo-cites.org/system/files/documents/articles/2024-01/instruction-gouvernance-des-contrats-de-ville-04012023-1-002.pdf) (<https://www.labo-cites.org/system/files/documents/articles/2024-01/instruction-gouvernance-des-contrats-de-ville-04012023-1-002.pdf>) Elle décline les orientations que devront suivre les préfets de région et de département en matière d'élaboration des

contrats de ville.

Elle insiste sur la mobilisation partenariale et en particulier sur la participation citoyenne, en amont de la définition des contrats de ville et tout au long de cette nouvelle génération de contrat. Ceux-ci doivent être signés avant le 31 mars 2024 et les maires devront être placés « au cœur » de leur élaboration.

Liens

Liens

PRESSE : ["Nouveaux quartiers prioritaires : qui sont les entrants et les sortan...](https://www.lagazettedescommunes.com/905965/nouveaux-quartiers-prioritaires-qui-sont-les-entrants-et-les-sortants/)

(<https://www.lagazettedescommunes.com/905965/nouveaux-quartiers-prioritaires-qui-sont-les-entrants-et-les-sortants/>)

PRESSE : ["Contrats de ville : le gouvernement souhaite que les maires soient pl...](https://www.maire-info.com/article.asp?param=28176) (<https://www.maire-info.com/article.asp?param=28176>)

PRESSE : ["Contrats de ville : ce que les habitants en attendent", un article de...](https://www.lagazettedescommunes.com/907282/contrats-de-ville-ce-que-les-habitants-en-attendent/?abo=1)

(<https://www.lagazettedescommunes.com/907282/contrats-de-ville-ce-que-les-habitants-en-attendent/?abo=1>)

Dans la presse régionale (<https://www.scoop.it/topic/crdsu-l-actualite-reperee-pour-vous?q=%22politique%20de%20la%20ville%22>)